



Paris, le 7 mai 2019

Communiqué de presse

## **Pôle emploi s'engage en faveur des personnes les plus démunies pour faciliter leur retour à l'emploi aux côtés des Restos du Cœur**

Dans le but d'améliorer le retour à l'emploi des personnes les plus précaires et souvent en rupture avec les institutions et le service public, Pôle emploi et les Restos du Cœur signent un accord inédit. Ce partenariat vise à renforcer leurs savoir-faire respectifs et développer leur coopération, pour permettre la construction de solutions innovantes.

Le partenariat permettra de mener des actions concertées et complémentaires autour de plusieurs axes :

- renforcer la connaissance réciproque des deux réseaux et identifier synergies et complémentarités ;
- faire connaître et faciliter l'accès aux services de Pôle emploi aux personnes en difficulté grâce à une meilleure articulation des nos réseaux ;
- mettre en œuvre des actions innovantes dans les territoires, en encourageant les expérimentations locales concourant au retour à l'emploi.

Les trois réseaux des Restos du Cœur (le Soutien à la Recherche d'Emploi (SRE), l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) et les Tremplins du cœur) bénéficieront de relations régulières et resserrées avec Pôle emploi.

Pour les Restos du Cœur, acteur majeur de l'insertion sociale en France, cette convention s'inscrit dans la continuité de la politique menée en matière de cohésion sociale. L'association soutient près de 2 500 salariés en insertion qui travaillent dans les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) et plus de 4 000 personnes, dans leur recherche d'emploi.

*«Ce partenariat témoigne de notre volonté commune d'agir en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi, en rupture avec notre institution. Nous souhaitons, à travers cet accord, rétablir un lien de confiance et garantir que chacun puisse accéder à nos services d'aide au retour à l'emploi »* a déclaré Jean Bassères, Directeur général de Pôle emploi.

Patrice Blanc, Président bénévole des Restos du Cœur, a déclaré : *« Pour les personnes que nous accueillons, l'emploi paraît le plus souvent inaccessible. Le soutien des bénévoles des Restos est essentiel pour les aider à reprendre confiance, à se remobiliser autour de leur*

*projet professionnel et à lever leurs freins à l'emploi. Nous devons agir en complémentarité et avons besoin des compétences et du savoir-faire des professionnels de Pôle emploi pour encourager et faciliter leur retour à l'emploi.»*

## **A propos des Restos du Cœur**

Fondés par Coluche en 1985, les Restos du Cœur est une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique, sous le nom officiel de « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur ». Ils ont pour but « *d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes* ». En 2017-2018, ce sont 130 millions de repas qui ont été distribués par les 72 000 bénévoles de l'association à 860 000 personnes accueillies. **Parce qu'un repas ne suffit pas**, de nombreuses aides à la personne ont été mises en place pour permettre un accompagnement vers l'autonomie : *ateliers et jardins d'insertion, lits hébergement d'urgence, camions et points repas chauds, Restos Bébé du Cœur, départs en vacances, ateliers d'accompagnement scolaire et de lutte contre l'illettrisme, initiation à l'informatique, conseils budgétaires, accès au droit et microcrédit personnel...*

Pour en savoir plus : [restosducoeur.org](http://restosducoeur.org)

## **A propos de Pôle emploi**

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur 902 agences de proximité et relais, 145 agences de services spécialisés et 67 plateformes de services. Le site [pole-emploi.fr](http://pole-emploi.fr) reçoit 45,3 millions de visites par mois.

Contacts presse :

### **Les Restos du cœur**

Victoria Amigo – Tél. : 01 53 32 23 14 – Mél. : [victoria.amigo@restosducoeur.org](mailto:victoria.amigo@restosducoeur.org)

### **Pôle emploi**

Lucas Goret – Tél. : 01 40 30 66 80 – Mél. : [lucas.goret@pole-emploi.fr](mailto:lucas.goret@pole-emploi.fr)